



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Travail a temps partiel

Question écrite n° 31514

Texte de la question

M Jacques Maheas appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des reformes administratives, sur l'evolution des postes de travail a temps partiel dans la fonction publique. En consequence, il lui demande de lui communiquer un tableau recapitulatif faisant apparaitre cette evolution au cours des cinq dernieres annees.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire voudra bien trouver ci-apres deux tableaux extraits du rapport bisannuel au Parlement sur le bilan de l'application des dispositions relatives au temps partiel dans la fonction publique de l'Etat, etabli en mai 1990 en application de l'article 37 de la loi no 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives a la fonction publique de l'Etat. Voir tableau dans le JO no 37 (annee 1990). Voir tableau dans le JO no 37 (annee 1990).

Données clés

Auteur : [M. Mahéas Jacques](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31514

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : fonction publique et réformes administratives

Ministère attributaire : fonction publique et réformes administratives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 1990, page 3326